

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 15 Décembre 1896

PARTIE OFFICIELLE

Une Ordonnance Souveraine du 28 novembre 1896 autorise M. Louis Copello, Conservateur du Palais, à accepter et à porter les insignes d'Officier de l'Instruction publique, qui lui ont été conférés par S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts de la République Française.

Par Ordonnance du 28 du même mois :

MM. Charles Jaspard, valet de chambre ;
Joseph Thibaut, valet de pied,
sont autorisés à accepter et à porter le premier, la médaille d'or, le second, la médaille d'argent qui leur ont été accordées par S. M. I. l'Empereur de toutes les Russies.

NOUVELLES LOCALES

Dimanche soir, à 8 heures et demie, un incendie a éclaté au quartier Saint-Antoine (territoire de la Turbie), dans l'atelier de M. Eugène Perrier, teinturier-dégraisseur, 15, rue Grimaldi.

Alimenté par les matières inflammables servant à l'industrie de M. Perrier (1,500 litres de térébenthine, plusieurs bonbonnes d'esprit de sel et 2,000 kilos de charbon de terre), le feu prit en peu d'instants des proportions inquiétantes. Le bâtiment, en maçonnerie et planches, et tout ce qu'il contenait a été détruit en deux heures de temps.

Dès la première alarme, M. Delalonde, directeur, et M. Orion, commissaire de police, se sont rendus à Saint-Antoine, suivis bientôt par leurs agents, les pompiers et les carabiniers. Il y avait là 20 carabiniers, sous le commandement de M. le chef d'escadron Paul et de M. le lieutenant de Capella, 18 sapeurs-pompiers avec le lieutenant Lacombe, 2 sergents, 6 caporaux, quatre pompes ; 18 sergents de ville, avec le brigadier chef Armelin ; 5 douaniers et leur lieutenant, 4 employés du chemin de fer et la pompe de la gare. M. le docteur Colignon était également présent, ainsi que le fontainier du service des eaux.

Grâce à la promptitude des secours et à l'habileté avec laquelle ils ont été dirigés, les habitations voisines ont pu être préservées. Les dégâts, matériels, construction et marchandises, sont estimés à 25,000 francs environ, couverts par une assurance à la Compagnie l'Urbaine.

On ignore la cause du sinistre.

Dans cette pénible circonstance, tout le monde a fait son devoir, mais nous sommes heureux de mentionner particulièrement MM. Vial, sergent, Chiabaud, Emile et Fortuné Saladini, caporaux, et le sapeur Balardini, des pompiers de Monaco, qui ont fait preuve de courage et de sang-froid en se maintenant au dessus du foyer, malgré l'intensité d'une fumée épaisse et irrespirable.

Dans ses audiences des 9 et 11 décembre, le Tribunal Supérieur, jugeant correctionnellement, a condamné :

1° A 3 mois de prison et 50 francs d'amende, pour outrages publics à la pudeur, le nommé Edouard-Autor-Rodolphe Grisebach, âgé de 51 ans, sans profession, demeurant à Monaco.

2° A 24 heures d'emprisonnement pour mendicité, le nommé Gonzalès-Fernandez Domingo, marchand ambulant, sans domicile fixe ;

Et, jugeant au grand criminel, le jeudi 10 décembre, le même tribunal a condamné à 8 ans de travaux forcés le nommé Georges-Albert Domer, 36 ans, sans profession ni domicile, auteur du vol qualifié commis dans l'église de la Miséricorde, le 11 octobre dernier.

Dans cette importante affaire, qui fait honneur à la police monégasque, l'inspecteur principal Ducry et le brigadier de la sûreté Saquet ont fait preuve d'une habileté, qui a mérité les félicitations publiques, à l'audience, de M. le Président du Tribunal Supérieur.

Nous avons le regret d'apprendre la mort, à Paris, de M. Herbel, propriétaire à Monte Carlo de plusieurs villas.

M. Herbel était âgé de 84 ans.

Deux erreurs se sont glissées mardi dans notre note du numéro dernier, sur les primes remises à la Direction de la police par la Ligue des amis des animaux. La somme totale n'est que de 154 francs et les brigadiers Déjeaulé et Franco ont été, à tort, indiqués comme sous-brigadiers.

Dimanche, vers 3 heures de l'après-midi, M. Trucchi, entrepreneur à Monaco, a été victime d'un accident dans les circonstances suivantes :

Il revenait en voiture, de Menton, lorsqu'au pont de Ramingao, commune de Roquebrune, son cheval s'est emporté.

Précipité de son siège et violemment projeté à terre, M. Trucchi s'est fracturé le bras gauche. Il a pu, néanmoins, revenir à Monte Carlo.

Le Sport Vélocipédique Monégasque a effectué dimanche la sortie projetée le 6 décembre et ajournée par suite du mauvais temps.

Nos cyclistes (cinquante environ) se sont rendus, musique en tête, jusqu'en Italie, à Grimaldi, et sont revenus déjeuner au Cap Martin. La rentrée a eu lieu à 4 heures à Monte Carlo.

Très brillant début, samedi soir, de la saison théâtrale à Monte Carlo. *Froufrou*, la belle comédie de MM. Meilhac et Halévy a été supérieurement interprétée par M^{mes} Raphaële Sizos et Lina Munte et par M. Paul Plan, dans les rôles de Gilberte, de Louise et de Sartorys.

La salle entière, profondément émue après l'admirable scène du 3^e acte et le pathétique dénouement du 5^e, a couvert d'applaudissements ces excellents artistes auprès desquels se sont égale-

ment distingués M^{mes} Duluc, Pacra, Auffray, MM. Calmettes, Albony, Davoust, Riga.

Ce soir, 2^e représentation de *Froufrou*.

Jeudi, première représentation de la *Petite Mariée*, opéra comique en 3 actes, musique de Lecocq.

Jeudi 17 décembre 1896, à 2 h. 1/4 de l'après-midi

4^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
Sous la direction de M. LÉON JEHIN

Symphonie en si mineur (n° 2)..... Borodine.
(1^{re} audition)

A. Allegro — B. Scherzo, prestissimo — C. Andante, finale, allegro.

ENTR'ACTE DE DIX MINUTES

Roméo et Juliette, symphonie dramatique. H. Berlioz.
(D'après la tragédie de Shakespeare).

1. Scène au jardin : Roméo seul, tristesse, concert et bal, grande fête chez Capulet.

2. Scène d'amour : Nuit sereine.

3. Scherzo : La reine Mab ou la fée des songes.

Prélude de *Gwendoline*..... Chabrier.
Entrée des Dieux au Walhall..... R. Wagner.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Programme des Concours tri-hebdomadaires

PREMIÈRE SÉRIE

Samedi 26 décembre 1896 : *Prix d'Ouverture*. 500 fr.

Lundi 28 décembre : *Prix de l'Arno*, 500 francs.

Mercredi 30 décembre : *Prix du Danube* (handicap), 500 francs.

Samedi 2 janvier 1897 : *Prix du Don* (handicap), 500 fr.

Lundi 4 janvier : *Prix de l'Adour*, 500 francs.

Mercredi 6 janvier : *Prix de l'Elbe* (handicap), 500 fr.

Vendredi 8 janvier : *Prix de la Tweed* (handicap), 500 francs.

CONCOURS PRÉPARATOIRES

Mardi 12 Janvier : *Prix de la Garonne*, 1,000 francs.

Vendredi 15 janvier : *Prix du Volga* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 18 janvier : *Prix de la Loire* (handicap), 1,000 fr.

Mercredi 20 janvier : *Prix du Guadalquivir*, 1,000 francs.

Vendredi 22 janvier : *Prix de la Seine* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 25 janvier : *Prix du Rhône* (handicap), 1,000 fr.

Les origines de Monaco

On sait depuis longtemps (1) que les Phéniciens, après les Egyptiens, vinrent à une époque fort reculée faire escale à Monaco, et y laissèrent (dans les parages de la Porte-Neuve actuelle) un temple dédié à Hercule (Melkart).

La *Revue des Deux-Mondes* du 15 novembre dernier a publié un article fort intéressant de M. Philippe Berger, membre de l'Institut, intitulé : « Origines véritables de la mythologie grecque », où nous trouvons, sur ce point, des indications qu'il est bon de recueillir :

Monaco, dit le savant académicien, s'appelait de son nom complet *Portus Herculis Monæci*, et les Grecs, ces grands inventeurs de mythes et d'étymologies séduisantes et artificielles, qui en connaissaient l'origine phé-

(1) V. *Antiquités Monégasques*, par C. Jolivot. Annuaire de 1880, pp. 129 et suiv.

nicienne, l'expliquaient par Hercule *Monothos*, c'est-à-dire Hercule qui n'a qu'un temple, le temple de Tyr. En réalité, le *portus Herculis Monæci* est le port d'Hercule « qui donne le repos » en phénicien *Melkart Menouakh*.

Cette interprétation est nouvelle et avait échappé aux auteurs moins familiarisés avec les idiomes sémitiques. Retenons-la.

Partout, dit encore M. Berger, où les Phéniciens trouvaient une anse sûre, ces hardis marchands y fondaient un comptoir. Deux choses le composaient : en haut, sur le rocher, un temple, qui leur servait de phare et annonçait les plaisirs de la terre aux marins empressés d'y apporter leurs ex-voto ; en bas, protégé par le promontoire, un port. Ils y installaient avec eux leurs divinités protectrices.

Il ne faut pas s'attendre à trouver sur les hauts lieux le temple, tel que l'ont conçu plus tard les Grecs et les Romains.

Un espace consacré, à ciel ouvert, avec une arche contenant l'image de la divinité, représentée le plus souvent sous une forme rudimentaire et grossière : un cône, une pyramide, une pierre qui se dresse en l'air, un hermès, c'est-à-dire une pierre qui est un dieu, et par devant un autel et quelques symboles sacrés, voilà tout l'appareil du culte.

Souvent, mais pas toujours, le temple était précédé de deux colonnes ou deux pierres, d'où l'on a fait dériver les colonnes d'Hercule. Sur ce dernier, M. Berger s'exprime ainsi :

L'Hercule Tyrien est le prototype de l'Hercule Grec. Il était le grand dieu des Tyriens, celui qu'on rencontre dans tous les ports de la Méditerranée, et ses pérégrinations ne sont que l'image des voyages des Phéniciens dans les contrées les plus lointaines.

C'est le meilleur commentaire que l'on puisse donner des douze travaux d'Hercule, qui ont inspiré tant d'écrivains et d'artistes, et qui sont représentés dans les peintures célèbres de la galerie qui termine le grand escalier du Palais de Monaco.
C. J.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

L'Académie française a beaucoup fait parler d'elle cette semaine. Elle a été très bien représentée dans la manifestation en l'honneur de Sarah Bernhardt, dont nous parlerons tout à l'heure, et elle a élu deux nouveaux immortels : M. André Theuriot et M. Albert Vandal.

M. André Theuriot est un lorrain de Bar-le-Duc qui passa trente années de sa vie dans les bureaux d'un ministère où il fut un employé modèle. Chaque année il allait passer quelques semaines au pays natal : il y composa la meilleure partie de ses poésies, de ses contes et de ses romans. Il écrivait, loin des bruits de Paris, en dehors des agitations de notre époque, à l'écart de nos querelles littéraires, des œuvres qui ont une fraîcheur rurale et une bonne odeur de foin coupé. C'est une âme affectueuse et délicate. Dans sa jeunesse, une résistance de famille l'empêcha d'épouser la femme qu'il aimait. Il ne voulait pas chercher ailleurs les joies de la famille. Vingt-cinq ans d'attente n'épuisèrent pas sa tendresse et après ce temps, lorsque celle qu'il n'avait cessé de chérir se trouva libre, il l'épousa. Est-il un plus suave roman même parmi ceux qui viennent de lui valoir les palmes vertes ?

L'autre vainqueur académique est le comte Vandal. Grand, mince, de tournure svelte, le regard curieux, le col haut, la moustache hérissée sur un visage de diplomate, le comte Vandal a quarante-trois ans. C'est un des jeunes de l'Académie. Ses ouvrages historiques, un peu graves, n'attirent pas les curiosités populaires. Mais ce sont des livres écrits pour une élite. Son œuvre capitale, à laquelle l'Académie décerna deux fois le prix Gobert, est *Napoléon et Alexandre I^{er}*. C'est un monument de science, le fruit de sept années d'études et de minutieux labeurs, qui a, en outre, une saveur d'actualité.

×

Si les femmes pouvaient faire partie de l'Académie française, M^{me} Sarah Bernhardt devrait commander un habit à palmes vertes. Malheureusement, en France, nous ne sommes pas aussi avancés qu'aux Etats-Unis où M^{rs} Cannon vient d'être élue sous-secrétaire d'Etat. Au dix-huitième siècle, chez nous, un grand nombre d'académies de province admettaient les femmes parmi leurs membres.

D'après le dictionnaire de Trévoux, ce fut pour M^{me} Deshoulières qu'on créa le mot *académicienne*. Dans la ville d'Arles existait une Académie de dames où l'on traitait des questions de sentiment et de galanterie, dont voici des échantillons :

« Le procès entre les lys et les roses, terminé à l'amiable en faveur du plus beau des teints. »

« Principes de l'art de plaire surpris entre les mains de la belle nature. »

« L'art de mériter tout sans prétendre à rien. »

Mais, à la veille du vingtième siècle, l'élite du monde littéraire a fait de vains efforts pour obtenir que Sarah Bernhardt, la plus géniale comédienne de notre temps, fut décorée de la Légion d'honneur. Tous les journaux ont publié la liste des femmes décorées en tête de laquelle brillait le nom de M^{me} Furtado-Heine, dont la mort est à Paris un deuil public. Ils ont invoqué le précédent des croix données à M^{me} Marie Laurent, à M^{me} Rosa Bonheur, à M^{me} Demont-Breton, sans vaincre les hésitations du Ministre et du Conseil de l'ordre. Faudra-t-il instituer un ruban spécial pour les acteurs ? M^{me} Sarah Bernhardt peut se consoler de ces lenteurs administratives : elle vient d'avoir son apothéose. Des académiciens, des auteurs dramatiques, des poètes de talent l'ont acclamée. Victorien Sardou, Ludovic Halévy et François Coppée sont intervenus pour elle auprès du Président de la République.

Dans un déjeuner au Grand-Hôtel, Victorien Sardou a prononcé un toast inspiré, puis on a entendu un hymne chanté par les artistes du concert Colonne sur des paroles d'Armand Sylvestre :

Toi qui portes la lyre sainte
Sur tes lèvres et dans ton cœur,
Fille sublime et nom vainqueur,
Dont la tête est de laurier ceinte ;
Toi que le temps obscur élut
Pour faire briller sur nos têtes
La gloire auguste des poètes,
Sarah ! sœur de la Muse immortelle, salut !

Au théâtre de la Renaissance, sous un dais de palmes vertes, Sarah Bernhardt, dans le costume de Phèdre, a entendu les cinq poètes chargés de la louer, MM François Coppée, Edmond Harancourt, Catulle Mendès, Eugène Rostand et André Theuriot.

Et la campagne continue active, énergique, éloquente pour que la grande comédienne obtienne au mois de janvier la croix qui avait paru à ses admirateurs le couronnement naturel de « sa grande journée. »

×

Ce qui sera peut-être plus difficile à obtenir que la croix de Sarah Bernhardt, ce sera la résurrection du Palais-Royal. On a beaucoup répété cette semaine un cri qui retentit depuis plus de quarante ans : « Sauvons le Palais-Royal ! ». Dès 1843 une pétition adressée au roi Louis-Philippe, signalait le délaissement de ce centre auquel les Champs-Élysées, les Tuileries et les boulevards faisaient une concurrence désastreuse. Des cafés qui, treize ans plus tôt, trouvaient acheteurs à 300,000 francs, furent obligés de fermer leurs portes. Des marchands d'habits s'étaient installés à leur place. Aujourd'hui il n'y a même plus de « chands d'habits ». Comment faire reprendre au public le chemin de ses anciens délaissements ? On étudie tout un système d'attractions, avec jardin d'hiver, skating, piste vélocipédique et café-concert.

Oui ! Mais comment empêcher le public de préférer l'espace situé entre la Madeleine et le théâtre du Vaudeville ? Les mœurs d'ailleurs se sont modifiées. On va beaucoup plus au cercle et aux courses ; on fait du vélo, on aime l'espace et l'air. Les arcades et les galeries ont fait leur temps. Il faut que l'ancien Palais-Royal fasse preuve de résignation.

×

Paris commence à se préparer aux fêtes de Noël et de la nouvelle année. Les magasins renouvellent leur étalage et envoient des catalogues illustrés. Les libraires préparent des livres d'étrennes d'une somptuosité inconnue aux générations précédentes. On dirait même que les cartes de visite vont revenir à la mode : on a vainement essayé d'abolir cet usage antique et solennel ; les graveurs et les lithographes en fabriquent actuellement par milliards. Cette marque de souvenir et de civilité mérite-t-elle toutes les critiques de ses détracteurs ? Mieux vaut encore cette politesse un peu banale que pas de politesse.

D'où vient la carte de visite ? Par qui fut-elle inventée ? — Les encyclopédies ne donnent que de vagues indications. On assure qu'un calligraphe, choqué de ne trouver chez les suisses et les portiers que des registres grasseyés et mal tenus, des plumes mal taillées, des encriers bourbeux, s'avisait un jour d'écrire son nom à l'avance sur un petit papier qu'il déposait chez les personnes absentes, lorsqu'il se rendait en visite. Cette explication en vaut une autre. Ce qui est certain, c'est qu'à l'origine, on ne se ser-

vait pas du modeste bristol de nos jours. On l'enjolivait d'ornements, on l'entourait de bordures, d'allégories, de fleurs, de colombes, de cœurs enflammés. C'était un peu rébus et quelque peu prétentieux. Mais cela n'était pas plus prétentieux que les cartes sur aluminium, en ivoirine, sur papier moyen âge non ébarbé, sur *tit-sé* chinois... qui, du reste, n'ont jamais eu de véritable vogue.

DANGEAU.

VARIÉTÉS

Dans les mers polaires

L'EXPÉDITION NANSEN

Nous empruntons à notre excellent confrère *La Revue Française* le passage suivant de la relation du voyage de Nansen dans les mers polaires. Nos lecteurs étant déjà au courant des principaux épisodes de cette expédition, nous arrivons immédiatement à la partie la plus intéressante du récit, qui commence après l'emprisonnement du *Fram* dans les glaces.

Dès les premiers jours qui suivirent son emprisonnement, le *Fram* eut à subir la pression des glaces ; mais il se comporta admirablement et ses heureux débuts firent bien augurer de sa résistance pour la durée du voyage. Les blocs de glace projetés contre la coque du navire faisaient un bruit assourdissant ; des craquements sinistres se faisaient entendre à chaque instant, surtout avec la marée de flot, mais n'avaient d'autre effet que de rendre la conversation très difficile à bord. Ceux qui jouaient aux cartes faisaient des efforts extraordinaires pour arriver à saisir les paroles de leurs partenaires annonçant leurs points.

L'équipage s'était vite fait à la situation. L'organisation intérieure était si bien comprise qu'à bord on sentait à peine le froid. Et cependant, la température descendit jusqu'à 63 degrés au-dessous de zéro ! Malgré cela, on ne fit du feu dans le salon que le 1^{er} janvier 1894. Tout le bâtiment était éclairé à la lumière électrique, un moulin à vent établi sur le pont mettant en mouvement les dynamos. Si le vent tombait, on n'avait plus l'énergie nécessaire pour actionner le moulin, on se contentait de simples lampes à l'huile. La lecture, le jeu, la musique (il y avait un piano à bord), occupaient de nombreux instants. D'autre part, les observations scientifiques de chaque jour demandaient beaucoup de temps.

Les sondages qui furent entrepris fréquemment, donnèrent une profondeur de 2,900 à 3,500 mètres et permirent de ranger la région où se trouvait le *Fram* dans la grande fosse sous-marine s'étendant au nord du Groënland et du Spitzberg. Ces sondages firent connaître que la vie organique sous-marine n'existait nullement dans ces parages. A une certaine distance de la surface, la couche liquide était plus chaude et plus salée.

Emprisonné comme il l'était dans les glaces, le *Fram* ne pouvait faire autrement que de suivre les mouvements de la dérive. Ces mouvements étaient assez capricieux, entraînant le navire tantôt vers le nord, tantôt vers le sud, mais toujours dans la direction de l'est à l'ouest. Le 18 juin 1894 il se trouvait à 81° 52' ; au cours de l'été, il redescendit vers le sud, mais à l'automne, remonta vers le nord. Le 21 octobre, il franchissait le 82° degré de latitude par 114° 9' de longitude, et, le jour de Noël, il atteignait 83° par 105° de longitude.

Quelques jours plus tard, il dépassait 83° 24'. battant ainsi le record de la pénétration vers le pôle. En effet, Markham était arrivé à 83° 20' le 12 mai 1876, et Lockwood à 83° 24', en 1883, tous deux au nord de Groënland. C'était le point le plus septentrional atteint jusqu'à ce jour. Nansen venait de dépasser, et son exploration suivait lentement sa marche vers le pôle.

Dans les premiers jours de janvier 1895, le *Fram* fut violemment assailli par les glaces, au point qu'il fut question de l'abandonner. Mais, grâce à la solidité de sa construction et à sa forme particulière, il résista admirablement à tous les assauts. La pression des glaces souleva le *Fram* au point de mettre sa carène entièrement à nu et de le déposer en quelque sorte sur la banquise, mais rien ne put l'entamer, à la grande satisfaction de son équipage.

Cependant Nansen, voyant qu'il ne lui serait pas possible d'atteindre le pôle, d'après la marche suivie par son navire que la dérive entraînait trop à l'ouest, prit une détermination des plus audacieuses. Il résolut de

quitter le *Fram*, qui depuis 16 mois était emprisonné dans les glaces, et de s'avancer en traîneau vers le pôle aussi loin qu'il lui serait possible, puis de revenir vers la terre François-Joseph, où il espérait trouver quelque navire pendant la belle saison, car il ne pouvait pas espérer retrouver le *Fram* que le mouvement des glaces déplaçait sans cesse. L'entreprise étant des plus périlleuses, il avait résolu tout d'abord de la tenter seul; cependant, il se décida à s'adjoindre un compagnon en la personne du lieutenant Johansen, qui accepta avec enthousiasme, tant l'autorité et le prestige de Nansen étaient grands,

Pour sa nouvelle expédition, Nansen résolut d'emmener 6 traîneaux et 2 kayaks. Ces embarcations légères, longues de 3 mètres 60 et ne pesant que 40 livres, étaient confectionnées avec des bambous et de la toile à voiles. Des vivres pour plusieurs mois, des instruments pour les observations scientifiques, des armes et des munitions composaient tout le chargement.

Le 26 février 1895, Nansen dit adieu au *Fram*, dont il laissa le commandement à son second, Sverdrup, et se mit en route vers le pôle avec son convoi que traînaient 28 chiens. Ses premiers pas furent très pénibles car la glace, hérissée de difficultés, rendait la marche extrêmement lente. Dès qu'ils rencontraient un obstacle, les chiens s'arrêtaient et les deux explorateurs étaient obligés de pousser eux-mêmes les traîneaux afin de stimuler les chiens et de les lancer en avant. Au bout de quatre jours, Nansen reconnut qu'il s'épuisait en efforts à faire marcher un convoi aussi chargé. Il revint alors sur ses pas, et fut assez heureux pour retrouver, par 84° 4' le *Fram*, qu'il atteignit le 3 mars, au moment même où le soleil du printemps polaire se montrait à l'horizon.

Le 14 mars, par 83° 58', après avoir allégé son convoi qui ne se composait plus que de 3 traîneaux, 2 kayaks et 28 chiens, Nansen se remettait en route avec Johansen. La neige, qui était tombée abondamment et qui avait durci, leur permit tout d'abord d'avancer avec une certaine rapidité. Le 22 mars, ils atteignaient 85° 19'; le 29 mars, ils parvenaient non sans peine à 85° 30', car la glace devenait de plus en plus tourmentée. D'autre part, la dérive qui poussait la banquise vers le sud, faisait perdre aux explorateurs une partie de l'avance si péniblement acquise.

Le 3 avril, Nansen se trouvait à 86° 3'. Le 7, il atteignait 86° 14' de latitude, par 95° de longitude. La glace devenait impraticable, la marche impossible et horriblement fatigante, les chiens refusant d'avancer dès qu'il y avait un obstacle à franchir et Dieu sait si l'on en rencontrait! Il fallut donc s'arrêter et renoncer, définitivement cette fois, à toute marche en avant vers le pôle. Mais avant de battre en retraite, Nansen voulut se rendre compte le plus possible de la nature du terrain où il se trouvait. Dans ce but, il partit seul en avant et fit l'ascension du haut monticule de glace qu'il aperçut.

De son observatoire il ne vit rien d'encourageant: partout des champs de glace s'étendant à l'infini et hérissés d'obstacles; pas une île, pas un rocher, pas l'apparence d'une mer libre à l'horizon. Convaincu de l'inutilité de ses efforts, il rejoignit son compagnon et tous deux, tournant le dos au pôle, firent route en ligne droite vers le sud, dans la direction de la terre François-Joseph.

Au point où se trouvait Nansen, 86° 14', il avait encore gagné près de 3 degrés sur les expéditions qui avaient le plus approché le pôle. En effet, Markham et Lockwood n'avaient pu dépasser 83° 24'. Ils étaient restés à environ 740 kilomètres du pôle, soit la distance de Paris à Avignon, tandis que Nansen s'en était approché jusqu'à 418 kilomètres, soit environ la distance de Paris à Mâcon. Il avait donc gagné plus de 300 kilomètres sur les précédents explorateurs.

Nansen et Johansen, qui avaient quitté le *Fram* aux premiers jours du printemps polaire, avaient laissé à bord leurs pelisses en peau de loup, la douceur de la température leur ayant laissé croire qu'ils pourraient se contenter de leurs vêtements de laine. Cette imprudence leur fit endurer de terribles souffrances. Pendant trois semaines, le thermomètre descendit à 40° au dessous de zéro! Le 1^{er} avril il remontait à — 7°, mais peu de temps après il retombait à — 36°. Le vent soufflait parfois avec violence et leurs vêtements les protégeaient fort mal. Leur transpiration se congelait au contact de

l'air, et les glaçons qui pendaient après leurs vêtements appesantissaient singulièrement leur marche.

La route qu'ils suivaient pour atteindre la terre François-Joseph devenait de plus en plus impraticable. Elle était fréquemment coupée par des canaux qu'une mince couche de glace ne permettait pas de franchir. Il fallait les tourner à l'aide de longs et pénibles circuits qui demandaient parfois une journée entière. Les provisions s'épuisaient et, contrairement à l'attente de Nansen, on ne rencontrait pas de gibier pour alimenter l'ordinaire qu'il fallut rationner de plus en plus. Les chiens étaient fort éprouvés, et leur nombre diminuait de jour en jour. Ceux qui succombaient étaient donnés en pâture aux survivants. Ceux-ci montrèrent tout d'abord quelque répugnance à manger leurs compagnons: mais ne recevant pas d'autre nourriture, ils finirent par s'y habituer si bien qu'ils se précipitaient avec fureur sur la chair qu'on leur donnait ainsi.

La glace devenant de plus en plus impraticable au moment de la fonte, Nansen dut attendre (22 juin) un mois sur place avant de pouvoir continuer sa route. Les obstacles étaient toujours nombreux. Un jour où Nansen mettait à l'eau son kayak pour franchir un canal, il entendit un violent grognement. Il vit alors Johansen se débattant avec un ours énorme qu'il tenait à la gorge. Nansen se précipita sur son fusil, mais au même moment son kayak tombait à l'eau avec tout son chargement. Il eut encore la force de le repêcher et de le hisser sur le bord pendant que Johansen faisait entendre un appel désespéré. Nansen arma en toute hâte son fusil et fit feu presque à bout portant sur l'ours qui, atteint derrière l'oreille, tomba comme une masse. Dans sa précipitation, Nansen avait tiré au hasard l'un de ses deux coups, et il avait tué l'ours avec du petit plomb!

Le 4 juin 1895, Nansen était à 82° 18', mais la dérive des glaces le reportait ensuite vers le N. O., et le 15 juin, il revenait à 82° 26'. Son étonnement était grand de ne pas rencontrer de terre; en effet, il pensait trouver, au nord de la terre de François-Joseph, la terre de Petermann, indiquée sur la carte de Payer; mais cette terre était absolument introuvable.

Enfin, le 6 août, il aperçut un groupe d'îles entièrement recouvertes de glaciers; au nord de ces îles, situées par 81° 38', la mer était libre: Nansen et son compagnon mirent leurs kayaks à l'eau pour gagner ces îles, après avoir abattu les deux seuls chiens qui survivaient et qui ne pouvaient plus leur servir.

Mais dès leur départ, la brume les enveloppa et un brouillard épais leur cacha l'horizon. Ce n'est que le 12 août qu'une éclaircie leur permit d'apercevoir une grande terre. Nansen était assez dérouté, car la carte de Payer n'indiquait absolument rien là où il se trouvait.

Le 18 août le vent poussa la glace sur les deux voyageurs et les emprisonna. Au bout d'une semaine, ils purent reprendre leur marche en avant, mais bientôt, ils furent de nouveau bloqués. Renonçant alors à l'espoir d'atteindre le Spitzberg, ils résolurent d'hiverner là où ils étaient, c'est-à-dire par 81° 13' de latitude et de 55° 30' de longitude.

Avant tout, il fallait construire une hutte et amasser des vivres pour toute la durée de la grande nuit polaire. Ils construisirent leur abri avec des pierres cimentées par de la terre, de la mousse et de la neige; une pièce de bois flotté, trouvée sur le rivage, leur servit de toiture; ils étendirent par dessus quelques peaux de morsés, puis recouvrirent le tout d'une couche de neige qui se congela rapidement. La cheminée fut construite en neige et en glace. Il fallut la refaire trois fois pendant l'hivernage, car elle fondait rapidement.

Leur hutte avait 3 m. 60 de long et 1 m. 80 de large; elle était assez haute pour leur permettre de se tenir debout. Leur couche était formée d'un lit de pierres et de leur sac de voyage.

L'abondance des ours et des morsés leur permis de faire une ample provision de vivres. La graisse servait à l'éclairage et au chauffage, la viande formait leur nourriture et, avec la peau, ils se taillaient des vêtements. Leur menu était peu varié: le matin, de l'ours bouilli; le soir, de l'ours grillé dans un poêle d'aluminium. La température à l'intérieur ne descendit jamais au dessous de zéro, grâce aux lampes qui brûlèrent sans cesse. Il va sans dire que les distractions étaient rares: quelques livres formaient seulement la bibliothèque des voyageurs.

Ceux-ci dormaient le plus possible; parfois, ils faisaient une promenade autour de leur campement, mais la violence du vent les obligeait fréquemment à rester enfermés. Ils prenaient néanmoins la chose très philosophiquement, et Nansen déclarait que s'il avait eu des livres, un peu de farine et du sucre, il aurait vécu très confortablement.

A la fin de novembre, les ours avaient disparu; par contre, les renards blancs et bleus, attirés par le fumet des jambons d'ours, venaient fréquemment se camper sur le toit de la hutte.

A. P.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA.

EXTRAIT D'ACTE DE SOCIÉTÉ

Par acte sous-seing privé en date, à Monaco, du onze décembre courant, enregistré, messieurs Adolphe REYNIER, secrétaire au Grand-Hôtel à Monte Carlo; Alexandre NOGHÈS, employé au Gouvernement, et Albert BODEM, commerçant, demeurant tous à Monaco, ont formé entre eux une Société en nom collectif, pour la vente, la location et la réparation des vélocipèdes, commençant le cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-seize, pour finir le quatre juin mil neuf cent, sous la raison sociale de *Reynier, Bodem et C^{ie}*.

La signature sociale appartient à chacun des associés. Monsieur Bodem administre la Société, mais il ne peut faire de commandes sans le consentement de monsieur Noghès.

La présente insertion est faite en conformité de l'article 49 du Code de commerce.

Pareil extrait a été déposé au Greffe du Tribunal Supérieur, ce jourd'hui même, pour être transcrit et affiché conformément à la loi.

Monaco, le 15 décembre 1896.

Signé: REYNIER; NOGHÈS; BODEM.

Etude de M^e Honoré BERTRAND, huissier à Monaco
3, place Saint-Nicolas, 3

VENTE APRÈS FAILLITE

Il sera procédé le mardi vingt-deux décembre courant, à deux heures de l'après-midi, et jours suivants, s'il y a lieu, dans la salle de vente Gindre, sise boulevard Charles III, à la Condamine, à la vente aux enchères publiques d'une certaine quantité d'effets mobiliers et marchandises dépendant de la faillite du sieur *Collet*, ci-devant propriétaire de l'*hôtel de Russie*, à Monte Carlo.

Les objets à vendre consistent notamment en diverses pièces métal argenté ou guillochées, lingerie, vaisselle, appareils électriques, vins en bouteilles, tels que: *Bordeaux, Bourgogne, Champagne*, etc. En fût: une pièce Médoc et une pièce Grave, etc., etc.

Cette vente a été autorisée par ordonnance de monsieur le Juge-Commissaire, en date du dix décembre courant, exécutoire sur minute et avant son enregistrement, et aura lieu à la requête de monsieur Cioco, syndic définitif de ladite faillite.

Le prix sera payé comptant avec le 5 % en plus, pour frais d'enchères.

Monaco, le 15 décembre 1896.

L'huissier, BERTRAND.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire et défenseur
à Monaco, rue du Tribunal, 2

VENTE DE BIENS

dépendant de la succession bénéficiaire de la marquise de Pleumartin

A vendre le huit janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à neuf heures du matin, devant monsieur le chevalier DE LATTE, Président du Tribunal Supérieur de la Principauté, délégué à cet effet, et en présence de monsieur l'Avocat Général, dans la salle des audiences dudit Tribunal, au Palais de Justice, à Monaco;

Les immeubles ci-après désignés, dépendant de la succession de madame Victorine-Rosalie-Joséphine REY, veuve en premières noces de monsieur Eugène-Charles JOUET, et épouse, en secondes noces de monsieur Marc-Anne-Antoine YSORÉ D'HERVAULT, Marquis DE PLEUMARTIN, décédée en son domicile à Paris, avenue Ruys-

daël, n° 6, le vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze ;

Sur la poursuite de messieurs : 1° Georges CALMEYN, industriel, demeurant à Droogenbosch (Belgique) ; et 2° Adolphe MAERE, aussi industriel, demeurant à Bruxelles ;

Agissant tous deux au nom et comme légataires universels, sous bénéfice d'inventaire, de ladite marquise DE PLEUMARTIN ;

En présence de messieurs :

1° Léon HANON, employé, demeurant à Bruxelles, légataire universel sous bénéfice d'inventaire de la marquise DE PLEUMARTIN ;

2° Et Joseph LAVOIGNAT, notaire, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Paris, exécuteur testamentaire avec saisine de la Marquise sus-nommée, et encore comme administrateur séquestre de la succession de cette dame.

DÉSIGNATION DES IMMEUBLES A VENDRE,

Premier Lot :

Une villa avec ses jardins, située à Monaco, quartier de Monte Carlo, au lieu dit « La Costa », sur la route de Monaco à Menton, désignée sous le nom de « Villa de la Tour », consistant en une maison à trois étages, avec terrasse, cour, jardin et communs, le tout d'une contenance d'environ mille et soixante-deux mètres carrés, confrontant : du nord à ladite route (actuellement avenue de la Costa), du midi et de l'ouest au chemin de fer, et de l'est à la propriété Griois.

Avec jouissance d'une heure d'eau d'arrosage provenant des deux sources du domaine de la Tour, dans le territoire de la Turbie (Alpes-Maritimes), à prendre tous les dimanches, de neuf à dix heures du matin, pendant le temps d'arrosage, c'est-à-dire du quinze mai au quinze octobre de chaque année.

Ensemble les meubles et objets mobiliers garnissant la « Villa de la Tour » et ses dépendances que l'adjudicataire de ce lot sera tenu de prendre, à l'exception des objets compris sous les numéros 362, 363, 364, 367, 371 à 379 inclus, 434 à 447 inclus et 450, au prix de l'estimation portée en l'inventaire annexé au cahier des charges, ainsi qu'on le verra sous l'article XIX dudit cahier des charges dressé à cet effet, enregistré à Monaco le six octobre dernier, folio trente-six verso, case première, par le Receveur, qui a perçu un franc, et déposé au greffe.

Deuxième Lot :

Une parcelle de terrain de la contenance de sept cents mètres carrés environ, d'après les titres, et de quatre cent vingt-cinq mètres carrés, d'après le cadastre, située à Monaco au lieu dit : La Costa, quartier de Monte Carlo, et confrontant : du nord au chemin de fer, du midi et de l'ouest à la route de Menton (avenue de la Costa), et de l'est à un hors ligne du chemin de fer qui dépendait de la propriété Griois.

Le droit de préférence sera accordé à la personne qui désirerait acquérir en bloc les deux lots à vendre lesquels, après leur adjudication partielle, seront remis en vente en bloc sur la mise à prix formée par la réunion des prix obtenus en détail.

La vente de ces immeubles a été ordonnée par un jugement de la première Chambre du Tribunal Civil de la Seine, en date du quatorze février mil huit cent quatre-vingt-seize dont un extrait a été timbré et enregistré à Monaco le trente mai suivant, folio cinq, verso case première et suivantes, reçu trois francs, signé Bertoni, et autorisée par ordonnance de monsieur le Président du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du vingt-trois octobre dernier, enregistrée ;

Le Cahier des Charges, dressé pour parvenir à cette vente, a été déposé au Greffe dudit Tribunal le même jour, vingt-trois octobre.

Les mises à prix ont été fixées par monsieur l'Avocat Général à la somme de quatre-vingt mille francs, pour le premier lot, ci..... 80,000 fr. et à celle de quinze mille francs pour le second, ci..... 15,000 fr.

Fait et rédigé par moi, Défenseur poursuivant, à Monaco, le vingt et un novembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

(Signé) VALENTIN.

Dûment enregistré.

Le Grand Almanach Paul Dupont, dont le succès ne s'est pas ralenti depuis vingt-deux ans, ne présente pas seulement pour 1897 un memento des princi-

paux faits ou des incidents qui ont laissé leur empreinte sur l'année écoulée (le voyage en France du Tsar et de la Tsarine, par exemple), mais on y trouve encore de nombreux récits souvent instructifs, toujours amusants, ainsi que des nouvelles de nos meilleurs conteurs.

Le Grand Almanach forme dans son ensemble un véritable Magazine que l'on lit avec plaisir, que l'on consultera souvent pour se rappeler une actualité, une biographie, une anecdote, une maxime, pour retrouver un menu, une recette, une formule, etc.

Ajoutons qu'une grande variété de dessins, de gravures et de croquis humoristiques, explique et complète le texte de ce volume.

En vente chez tous les libraires. — Prix broché, 1 fr. 50 ; relié, 2 fr. 25. Paul Dupont, éditeur, Paris, 4, rue du Bouloi.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 7 au 13 décembre 1896

CANNES, b. Jeune-Claire, fr., c. Aune,	sable.
ID. b. Louise-Auguste, fr. c. Gandillet,	id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Louise, fr., c. Gareil,	id.
ID. b. Reine-des-Anges, fr., c. Dumas,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Roux,	id.
ID. b. Ville-de-Marseille, fr., c. Bellone.	id.
SAINT-TROPEZ, b. Barthélemy-Elisa, fr., c. Davin,	id.

Départs du 7 au 13 décembre 1896

SAINT-TROPEZ, b. Deux-Frères, fr., c. Courbon,	sur lest.
ID. b. Barthélemy-Elisa, fr., c. Davin,	id.
CANNES, b. Jeune-Claire, fr., c. Aune,	id.
ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet,	id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Louise, fr., c. Gareil,	id.
ID. b. Reine-des-Anges, fr., c. Dumas,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Roux,	id.
ID. b. Ville-de-Marseille, fr., c. Bellone,	id.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

A LA

BELLE JARDINIÈRE DE MONACO

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de Vêtements tout faits et sur mesure pour hommes et enfants.

Uniformes et Livrées — Costumes Cyclistes — Maillots et Bas — Robes de chambre et Coin de feu — Vêtements imperméables — Habits — Redingotes — Gilets et Pantalons drap noir — Pèlerines capuchon.

Vêtements sur mesure, le complet depuis 45 fr.

MAISON DE CONFIANCE

Prix marqués en chiffres connus

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Département	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
7	748.2	749.2	749.8	750.9	752.7	11.3	12.5	12.2	11.2	10.6	S O fort	Beau	
8	755.9	756.1	757.5	758.9	760.5	11.3	12.5	12.2	10.4	10.1	S O faible	id.	
9	761.9	761.1	761.2	760.9	760.5	10.9	12.2	10.7	10.5	10.5	S E faible	Couvert, pluie	
10	760.5	761.2	761.2	761.5	762.1	12.2	13.2	12.2	10.1	10.5	S O faible	Beau	
11	764.2	764.2	763.9	763.9	764.2	11.5	12.1	11.1	11.2	10.8	id.	Nuageux	
12	763.5	762.2	762.2	761.9	761.1	12.1	11.9	11.2	11.2	11.0	id.	Couvert, pluie	
13	757.8	756.1	755.1	754.9	754.2	11.9	13.2	11.3	10.5	10.2	S E faible	Variable	
DATES		7	8	9	10	11	12	13					
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	12.5	13.2	11.3	13.2	12.1	12.9	13.2			Pluie tombée: 7 ^{mm} 3	
		Minima	10.2	9.9	9.3	10.3	10.2	10.5	9.2				

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare MONACO-CONDAMINE

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE
LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1896